



MARDAGA



# Guides d'architecture moderne et contemporaine en Wallonie et à Bruxelles

Bâtiments construits après 1945,  
quelle reconnaissance patrimoniale ?  
quel avenir énergétique ?

Institut de Formation sectoriel du bâtiment (IFSB), Bettembourg  
Colloque interrégional – Mardi 25 novembre 2014



# **Approches et Méthodologie de travail**

-

**Thomas Moor**

Historien,  
Fédération Wallonie-Bruxelles  
Cellule architecture

**Sébastien Charlier**

Historien,  
Université de Liège

# I. Architecture moderne et contemporaine ?

La modernité en architecture est ici envisagée, comme dans les multiples guides sur le sujet en Europe, dans sa dimension plurielle, révélatrice de **progrès, qu'il soit technique, politique, économique, social, esthétique ou culturel**, revendiqué comme tel par les architectes ou identifié a posteriori par la critique et la recherche.

## **II. Objectifs :**

**Participer à la (re)découverte de  
l'architecture moderne et  
contemporaine en Belgique  
francophone :**

- Liège (2014)
- Mons et Cœur du Hainaut (2015)
- Charleroi (2016)
- Tournai et Wallonie-Picarde  
(2017).

## **Objectifs (suite) :**

- Vulgariser la culture architecturale en Wallonie et à Bruxelles
- Combler la méconnaissance de l'architecture moderne et contemporaine en Belgique et à l'étranger

## **Objectifs (suite) :**

- Composer une image mentale de la modernité en architecture
- Développer des ouvrages de référence, s'appuyant sur recherche universitaire
- Renforcer des partenariats stratégiques (architecture, patrimoine, tourisme)

### **III. Méthodologie intellectuelle :**

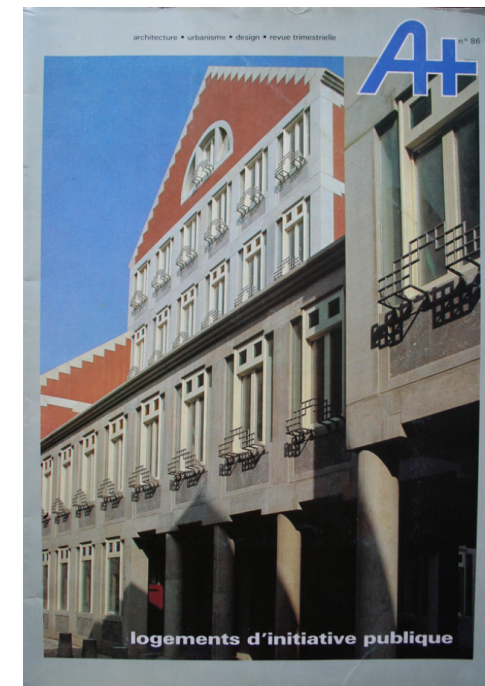
Constitution du corpus  
documentaire :

- 1. Revues d'architecture belges**
- 2. Monographies, mémoires d'étudiants**
- 3. Inventaires**
- 4. Repérages sur le terrain**
- 5. Personnes ressources.**

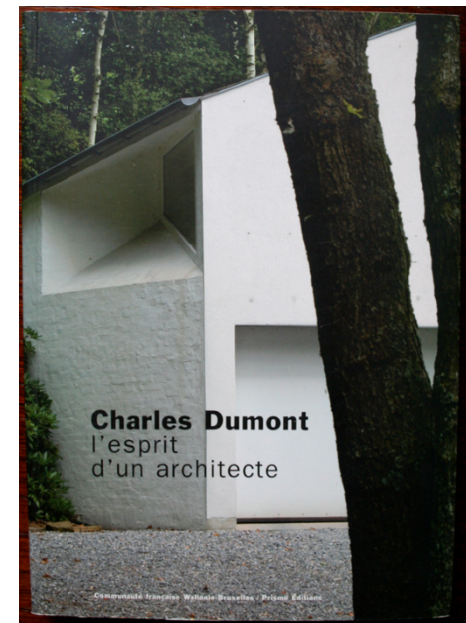


# 1. Revues d'architecture belges :

De nature doctrinaires, commerciales, industrielles, corporatistes ou culturelles, de manière à approcher la complexité du débat de l'architecture :



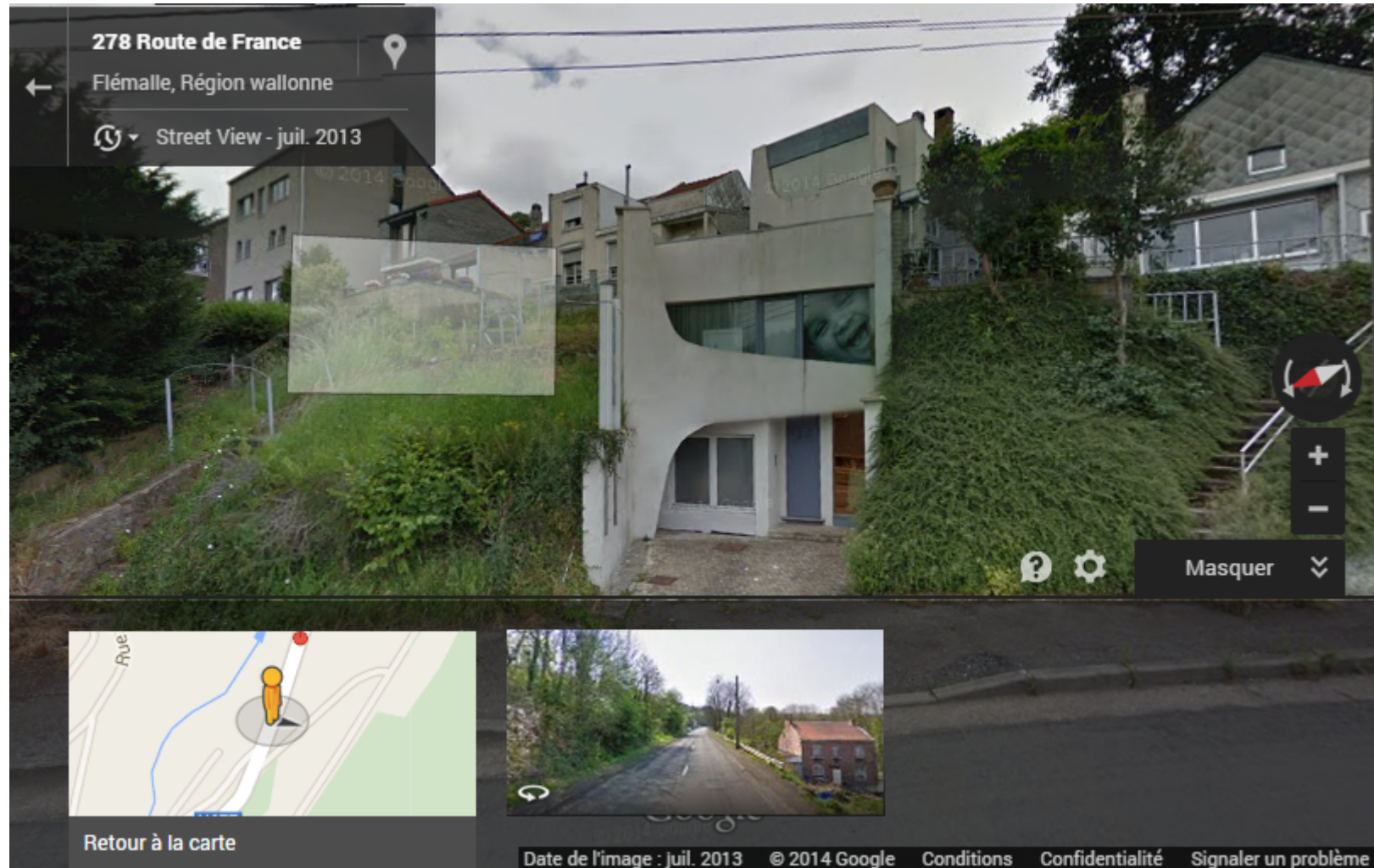
## 2. Monographies, mémoires d'étudiants :



### 3. Inventaires :

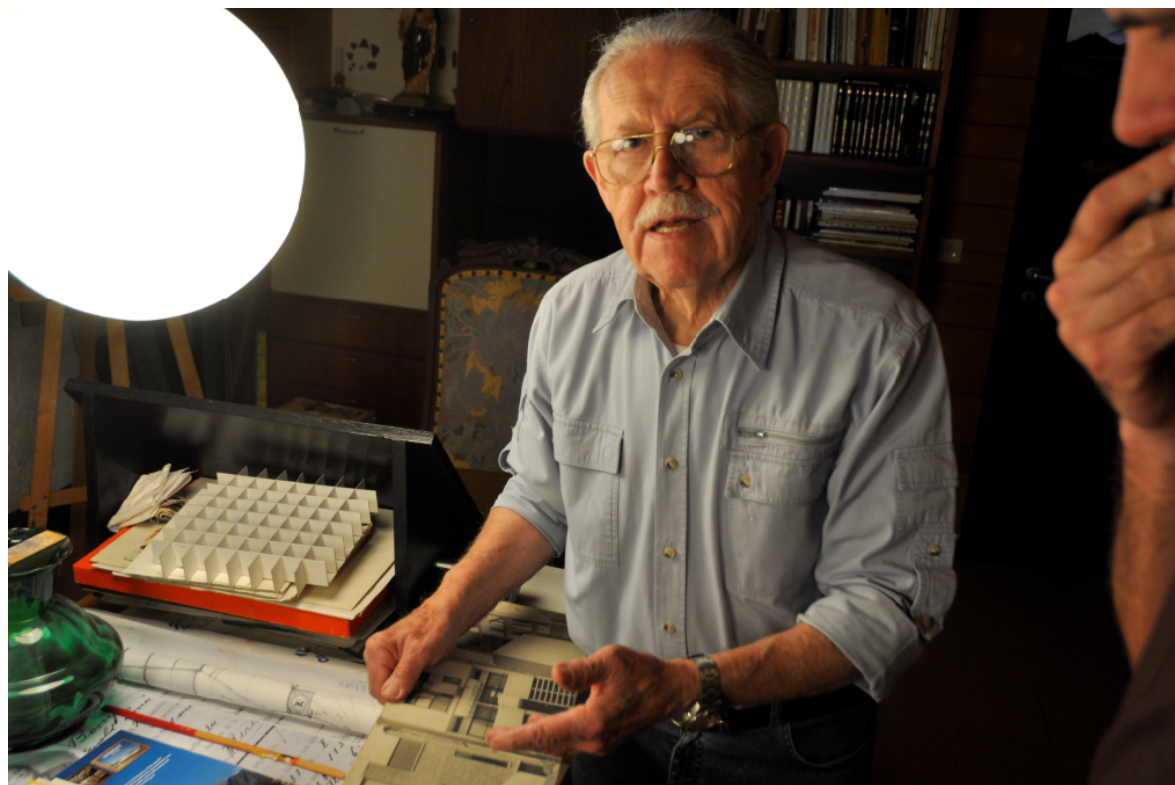


## 4. Repérages sur le terrain :









## 5. Personnes ressources :

**Rencontre de l'architecte Nicolas Simon,  
par l'intermédiaire de l'architecte Alain  
Richard**



# IV. Méthodologie opérationnelle :

## 1. Tableau général des entrées (intégrant les résultats du dépouillement du corpus documentaire)

W	X	Y	Z	AA	AB	AC	AD	AE	AF	AG	AH	AI	AJ	AK	AL	AM	
			Sélection des entrées - Cartes "Liège-centre" et "Liège Sart-Tilman"							INFO NOTICES							
carte				Où?	CP	ref. photo	Type	Dénomination	Archi	Type de notice			RECAB	Auteur confirmé	Commande pour v. 14 juin 2013 (cachet)	Commande pour v. 11 octobre 2013 (cachet)	
										A	B	C					
Fraigne-Guillemine Batanique Avey Boverie	C	37		Rue Salvay	4000	RG004	Bâtiments universitaires	Institut de Chimie et de Métallurgie Institut de Génie Civil Institut de Mécanique Centre thermodynamique	Duerberg			1	1	Art&Fact		1	
Fraigne-Guillemine Batanique Avey Boverie	C	38		Rue Salvay	4000	RG002	Bâtiments universitaires	Institut de Chimie et de Métallurgie Institut de Génie Civil Institut de Mécanique Centre				1	1	Art&Fact		1	
Fraigne-Guillemine Batanique Avey Boverie	C	39		Quai Banning	4000	RG002	Bâtiments universitaires	Institut de Génie Civil	Mautschon		1		1	Art&Fact		1	
Saint-Léonard Thior-à-Liège	D	1		Eplanade Saint-Léonard	4000	RG085	Espace public	Eplanade Saint-Léonard	Eumane-Randier-Equin	1			1	Mear	1		
Saint-Léonard Thior-à-Liège	D	2		rue des Franchimontais, 9-13	4000	RG086	Logements multiples	Logements publics	Lantier			1	1	Audrey Cantozze		1	
Saint-Léonard Thior-à-Liège	D	3		Rue de la Brasserie	4000	RG090	Industrie	Reclair entreprises SPI	Richard		1		1	Art&Fact		1	

# 2. Mise à disposition d'une base de données interuniversitaire

ARCHITECTURE MODERNE  
ET CONTEMPORAINE EN  
WALLONIE ET À BRUXELLES  
- GUIDE

---

Basededonnees

Projets

Acteurs

Sources

Mes notices

Rapports

---

PARAMETRES

FORUM

connecté comme Sébastien

🏠 ? 📄 🗨️ 📧

bien à vous

agence web

choisissez une méthode de sélection
toutes les catégories

CHERCHER
TOUT AFFICHER

34 / 34 éléments

TITRE	ARCHITECTES	
Cimetière de Jupille	MOUTSCHEN, Joseph	<p>En cours de rédaction</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Champs "code postal actuel" obligatoire</li> <li>3 sources sont nécessaires (2/3)</li> </ul> <p><a href="#">Word</a></p>
Cinéma de la Maison du Peuple de Herstal	MOUTSCHEN, Joseph	<p>En cours de rédaction</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Champs "code postal actuel" obligatoire</li> </ul> <p><a href="#">Word</a></p>
Cinéma de Tilleur	MOUTSCHEN, Joseph	<p>En cours de rédaction</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Champs "code postal actuel" obligatoire</li> </ul> <p><a href="#">Word</a></p>
Cité jardin des Cortils - Salle de réunion et rinçoir	MOUTSCHEN, Joseph	<p>En cours de rédaction</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Champs "code postal actuel" obligatoire</li> <li>3 sources sont nécessaires (1/3)</li> </ul> <p><a href="#">Word</a></p>
Dispensaire prophylactique de Seraing	MOUTSCHEN, Joseph	<p>En cours de rédaction</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le champs "Types originaux" doit comporter une valeur minimum</li> <li>Le champs "Types actuels" doit comporter une valeur minimum</li> <li>Le champs "Acteurs et dates" doit comporter un maître d'ouvrage minimum</li> <li>Les champs "rue", "code postal", "commune" de l'adresse actuelle sont obligatoires</li> </ul>

### 3. Sélection des entrées (bâtiments et espaces publics) :

Constitution de Comités scientifiques :

- pour chaque **volume** (université partenaire), **élargi** à d'autres acteurs (SPW DGO4, CRMSF, institutions, associations, personnes ressources)
- pour la **collection** (Facultés d'architecture de l'ULg, UMONS, ULB, UCL, élargi au SPW - DGO4)



## **4. Structure des notices :**

**a. Pavé signalétique**

**b. Texte commentaire**

(800, 1500, 2200 signes) :

- nature de la commande
- intentions de/des auteur(s)  
de projet
- de la réception du projet

**c. Iconographie :**

- commande photo
- archives

***Bibliographie & index*** en fin d'ouvrage

## 48 auteurs :

Marie-Aline Angillis  
Raymond Balau  
Jacques Barlet  
Aloys Beguin  
Laurent Brück  
Coline Caprasse  
Caterina Cardamone  
Sébastien Charlier  
Maurizio Cohen  
Audrey Contesse  
Mélanie Cornélis  
Édith Culot  
Sophie Dawance  
Anne-Catherine De Bast  
Julie Delbouille  
Flavio Di Campli  
Anne Esther  
Xavier Folville  
Pierre Frankignoulle  
Anne Gillard (AG)  
Isabelle Graulich (IG)  
Geoffrey Grulois (GG)  
Marie-Cécile Guyaux

Julie Hanique  
Paul Hautecler  
Pierre Henrion  
Claudine Houbart  
Jean Housen  
Freddy Joris  
Aude Kubjak  
Georges-Éric Lantair  
Isabelle Ledoux  
Deborah Levy  
Rafaël Magrou  
Frédéric Marchesani  
Florence Mercier  
Édith Micha  
Eva Milet  
Thomas Moor  
Daniela Prina  
Stéphanie Reynders  
Alain Richard  
Christine Roels  
Jean-Pierre Rouge  
Émilienne Somers  
Sourya Sukhaseum  
Isabelle Verhoeven  
Antoine Wang

## **V. Exemples :**

### **1. Les fondements d'avant-guerre**



La création des congés payés en 1936 rend indispensable la création d'infrastructures de loisir surtout pour les familles qui n'ont pas les moyens de se rendre à la mer ou à la campagne. Par sa situation, à proximité du quartier populaire Saint-Léonard, le parc Astrid répond à ce besoin. La construction prend également place dans un contexte de prise de conscience des efforts sanitaires à réaliser dans le domaine de la jeunesse et de la petite enfance. Le Groupe L'Équerre - qui vient de publier dans la revue éponyme deux dossiers sur les liens entre pédagogie et architecture scolaire - est choisi pour son expertise théorique. Situé en contrebas, à l'abri des vents et du bruit de la route, le bâtiment est composé de deux ailes. Les préaux occupent le rez-de-chaussée, séparés de l'extérieur par des cloisons amovibles. Les étages abritent le réfectoire, l'infirmier et les vestiaires accessibles par des rampes en pente douce adaptées aux enfants, et, enfin, au sommet, les appartements de concierges et du directeur. Composée de volumes simples et percée de grandes baies constituées de dalles

standardisées en béton - offrant les meilleures conditions d'isolation phonique et thermique de l'époque -, établie sur pilotis selon un plan et une façade libres, pourvue d'un toit-terrasse, la crèche est un manifeste de l'architecture préconisée par Le Corbusier, que les architectes obtinrent dans le cadre de la préparation de l'Exposition internationale de l'eau de 1939. Parc et bâtiment sont conçus en réciprocité et en harmonie. Les espaces extérieurs, verdoyants, maintiennent les arbres existant sur le site. Barboteuses, plage, pistes de course et de saut, terrains de basket et de tennis, entre autres, se répartissent en fonction de l'âge d'utilisation (avant et après 6 ans) de part et d'autre du bâtiment. Le tracé des chemins et des plans d'eau répond en écho aux formes arrondies de l'aile courbe. Vitrine de la politique communale de l'enfance à l'Exposition, il est aussi la trace de l'effort moderne et de la vision architecturale initiée à Liège par l'échevin des Travaux publics, Georges Truffaut, à la fin des années 1930 et, aujourd'hui, un exceptionnel témoignage de l'avant-garde belge, a

## Plaine de jeux et crèche Reine Astrid

ESPACE PUBLIC, CRÈCHE  
1937-1939

Groupe L'Équerre (Emile Parent, Paul Fitchy, Edgard Klutz, Albert Tibaux)  
MO : Ville de Liège

Quai de Wallonie, 1

F 3



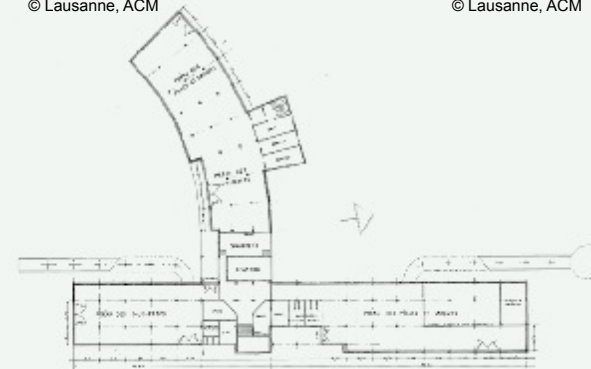
plan d'imposition



© Lausanne, ACM



© Lausanne, ACM



## **V. Exemples :**

### **2. L'immédiat après-guerre : du style international au brutalisme**

## LA CITÉ DE DROIXHE



Plan d'imposition

Publiée en 1962 dans le guide *The New Architecture of Europe* (E. Kidder-Smith), répertoriée dans le *Patrimoine monumental de la Belgique* (1974) et identifiée dans *l'Architecture contemporaine en Belgique* comme « l'approche la plus ambitieuse d'un complexe d'habitations compact dans les années 1950 » (Geert Bekeert, 1993), la cité est l'un des meilleurs exemples belges d'application de l'architecture et de l'urbanisme progressistes inspirés par les principes du Mouvement moderne. Sa création répond à l'urgence de la mise à la disposition de logements sociaux locatifs, dont la demande, estimée à trois mille unités, explose. La Maison liégeoise organise un concours en 1950 pour concevoir le nouveau quartier qui lui serait entièrement dédié, accessible à 7 000 habitants (1 800 logements). L'ancien Champ des manoeuvres (18 ha), vidé de ses installations de l'Exposition de 1930, est choisi pour sa position favorable : proximité du centre (3 km) et des équipements sportifs du parc Astrid (rs), à côté de la zone industrielle nord et de ses emplois, face au magnifique plan d'eau qu'offre la Meuse, large ici de 100 m. Le Groupe d'architectes E.G.A.U. remporte le premier prix en proposant un grand ensemble (construit de 1954 à 1979),

offrant plusieurs barres de logements implantées dans de vastes espaces verts, orientées selon des critères optimaux, profitant des vues généreuses sur le paysage et dotées de multiples équipements visant à l'autonomie du site. En 1958, en symbole du progrès social, Droixhe accueille « l'Exposition internationale d'urbanisme et d'habitation » dans le cadre de l'Exposition universelle de Bruxelles. Fragilisée par la dégradation du cadre physique (construction de l'autoroute en bord de Meuse), social (inflation de la précarité) et conceptuel (phase Croix-Rouge), la cité est affublée des travers du modernisme et son architecture en est jugée responsable. En 2010, sur la base d'a priori niant les potentialités initiales – dont la partie historique a pourtant été rénovée de manière probante (avenue Truffaut, rs) – et ignorant les expériences concluantes de réhabilitation de grands ensembles à l'étranger, comme la tour Bois-le-Prêtre à Paris (Lacaton et Vassal, 2010-2011), une importante partie des logements est démolie dans un plan de dédensification (Quadra). Aujourd'hui, la cité est en attente d'un projet de reconstruction et d'aménagement, à la hauteur des convictions sociales, architecturales et urbanistiques qui l'ont animée à ses débuts. **MC et TM**



© Elodie Ledure

En accord avec les principes modernistes promus par les Congrès Internationaux d'architecture moderne (CIAM) et diffusés parmi les jeunes générations des architectes progressistes d'après-guerre, le quartier de logements de Droixhe présente, au centre de sa composition urbaine, un ensemble d'équipements qui doivent servir aux quelque 7 000 habitants prévus. Disposés sur une parcelle en forme de trapèze allongé, les nombreuses fonctions se succèdent et se juxtaposent, offrant à la cité un centre de gravité commun au quartier. À l'origine, le programme des constructions comporte une école des filles et une autre des garçons (devenues gardienne et primaire) partageant des services communs, une salle des fêtes (500 places), une crèche, un centre de santé, un commissariat et une petite bibliothèque avec section pour enfants. Ces fonctions sont toujours présentes. Le langage architectural emprunte les solutions aux meilleurs exemples du Mouvement moderne, en ajoutant des détails élégants et maîtrisés : rationalité des dessins, solutions qui échappent à toute tentation de monumentalité malgré la taille des surtours, ambiance générale de l'expression architecturale, sobre et rationnelle. L'ensemble des structures est en béton, mais chaque élément bénéficie d'un traitement des façades différencié et adapté à l'usage. Malgré les vicissitudes du complexe, l'ensemble des équipements continue à garder son rôle, mais également une dimension intemporelle de l'architecture grâce aux qualités composites. **MC**

## Complexe social de la Cité de Droixhe

ÉCOLES, BIBLIOTHÈQUE, CRÈCHE, SALLE DE FÊTES, CENTRE DE SANTÉ, COMMISSARIAT 1950-1968

— Groupe E.G.A.U. (Charles Carlier, Hyacinthe Lhooët, Jules Morin)  
Ing : Gilbert Lesage  
IGA : Victor Paquet (panneau décoratif et sculpture)  
MD : Ville de Liège

— Rue Armand Razenfosse, avenue de Liège (anc. avenue du Centenaire), rue Hector Chenage, place de la Libération

F 4



© Elodie Ledure



0 + 1

## L'Intégrale

IMMEUBLE À APPARTEMENTS

1938-1941

— Groupe L'Équerre (Paul Fiachy et Albert Tibaux)  
MO : Caisse commune d'assurances L'Intégrale

— Quai Winston Churchill 9 et quai de la Boverie, 7

B 19

Après avoir réalisé plusieurs habitations individuelles, c'est la confiance des institutions publiques et des sociétés à vocation sociale qui recherchent les architectes engagés de L'Équerre. Deux ans après un premier immeuble à appartements pour le syndicat des typographes (1936-1937, rue des Croisiers, détruit), le groupe reçoit cette commande, associant bureaux et logements pour les cadres de « L'Intégrale », caisse d'assurances destinée aux « cols blancs ». Sur une vaste parcelle entre deux quais, L'Équerre établit, autour d'une cour centrale (parkings), deux bâtiments de

huit étages dont les deux derniers sont en retrait. De spacieux appartements occupent la largeur de l'immeuble et se développent autour des cages d'escalier et d'ascenseur, réservant le premier niveau du quai Churchill à quelques bureaux. Le plan sépare nettement les fonctions : séjour en façade (salon et salle à manger), chambres isolées aux extrémités et pièces de service à l'arrière (chambre de domestique, cuisine et office). Peintes, mais fonctionnelles, toutes les cuisines sont entièrement équipées de mobilier de type Cubex. Le hall d'entrée, sobre et épuré, se distingue par la qualité des matériaux (marbres). Libérée de ses charges grâce à une structure en béton armé, la façade est percée de grandes baies sur toute la largeur. Pour le parement, les architectes utilisent des carreaux de céramique, l'un de leurs matériaux industriels préférés. Le rationalisme du plan et de la façade range l'édifice parmi les exemples les plus réussis du courant fonctionnaliste de l'entre-deux-guerres bien que la plupart des parements et garde-corps aient été remplacés après la Seconde Guerre mondiale. sc



© Archives de la Ville de Liège



© Elodie Ledure

## Maison Goebel

HABITATION UNIFAMILIALE, COMMERCE

1906-1907

— Georges Faniel  
MO : Friedo Goebel

— Rue Grétry, 8 et rue Tour-en-Bèche, 1

B 20



Sur une parcelle traversant l'îlot de part en part, l'architecte réalise un programme en deux temps, à commencer par le front de la rue Grétry où il transforme une habitation existante en quincaillerie et logement à l'étage. Identifiable par une large console métallique et ses deux oriel en bois, cette intervention mineure semblerait presque anecdotique si elle ne témoignait de la maîtrise du dessin et de la qualité d'exécution qui vaudront à cet architecte de collaborer, dès l'obtention de son diplôme à l'Académie en 1904, auprès de Paul Combien (c20), l'un des acteurs incontournables de l'Art nouveau à Liège – et de mener à bien, par la suite, une carrière d'un demi-siècle jalonnée d'œuvres remarquables (42, 415). Rue Tour-en-Bèche, à l'autre extrémité, Faniel érige une maison d'inspiration classique richement ornementée (1910-1911). 114



© Elodie Ledure

## Résidence Georges Simenon

IMMEUBLE À APPARTEMENTS, BUREAUX,

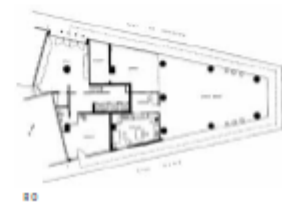
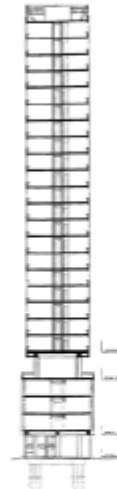
STATION-SERVICE

1963-1967

— Jean Poskin (coll. Henri Bonhomme)  
Ing. : Roland Jacques  
MO : privé

— Rue Méan, 44

B 21



L'immeuble est divisé en deux parties bien distinctes : le socle qui, avec un programme de station service (rez-de-chaussée) et de bureaux (R +1 à R +3), reprend l'alignement de la rue Méan et du quai, s'inscrivant dans le tissu urbain préexistant ; et la tour de vingt étages, en décalage, qui s'en détache avec ses quatre-vingts appartements. Entre les deux, le niveau de service abrite les installations de chauffage et équipements techniques. Structurairement, ancré au sol sur des pieux Frankl et entièrement en béton armé, le socle est rythmé par des colonnes métalliques apparentes, reposant sur des piliers en béton brut

de décoffrage et bouchardé. La tour est supportée par des poteaux carrés avec voiles de contreventement, coïncubée à chaque niveau par les allées des fenêtres formant poutre et qui alternent les couleurs blanche et noire de la façade (verre, aluminium). La résidence Simenon marque de sa silhouette élanée le paysage urbain de Liège – depuis les rues Méan et Jean d'Outremeuse, la perception du décrochage entre le socle et la tour est vertigineuse – et, surtout, elle traduit, dans la promotion immobilière de l'après-guerre, l'incroyable audace de ses concepteurs. 115

## Cité administrative de la Ville de Liège

BUREAUX  
1963-1967

Jean Paskin, Henri Sanhormie  
(coll. Charles Dumont), coll. Jean Plumier  
(coll. Henri Jehuhomme et Paul Jossain)  
IGA : Iida, Ianchulevici (sculpture de la cour),  
Nicolas Kozakis (peinture au sommet de la  
tour, 2006)  
MO : Ville de Liège

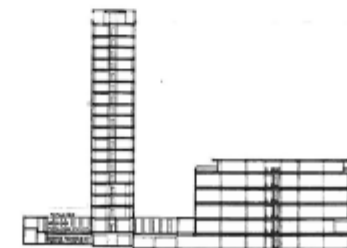
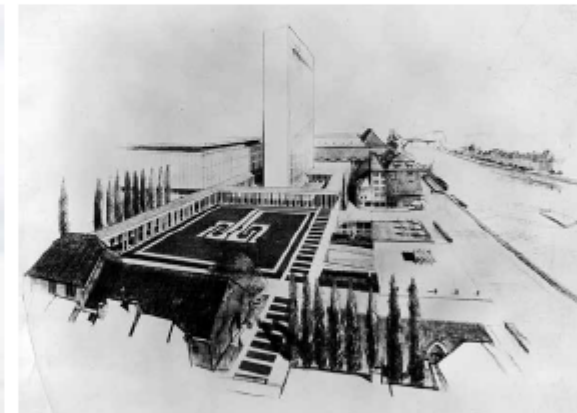
Rénovation du pignon sud-ouest : AULO  
(Gil Honoré), 2005 (projet)

Pobévue, 5

A 20

Au début des années 1960, la Ville de Liège entend rationaliser certains services communaux en les concentrant dans un bâtiment unique. Jean Lejeune, échovien des Travaux publics, choisit un vaste espace situé dans le centre historique, bénéficiant d'un plan particulier d'aménagement (1955). Le secteur est proche de la place Saint-Lambert et est accessible facilement par les transports. Le projet se double d'une vaste opération d'assainissement d'une zone considérée par les autorités comme insalubre. Ne disposant pas de moyens financiers suffisants, la Ville s'associe aux Constructions et entreprises Industrielles (CEI). Au projet d'une tour viennent se greffer un grand complexe commercial (grands magasins à l'innovation), à la conception partagée avec l'architecte Jean Plumier, et un parking public. Dès 1942, de nombreux édifices anciens sont démolis. Pour répondre aux prestations d'acteurs du patrimoine, certaines façades sont démontées pour leur valeur historique et reconstruites en face de l'îlot Saint-Georges (ASG). Construit sur un espace de 3 400 m<sup>2</sup>, l'immeuble s'élève à 67 m de hauteur et compte dix-huit

étages, ainsi qu'un parking souterrain. Le programme comprend une zone d'accueil au public située au rez-de-chaussée et des espaces de bureaux aux étages. Au sommet, les deux derniers niveaux abritent un mess, la cafétéria et des espaces de détente ouverts sur l'extérieur par de petits balcons de plan triangulaire. D'inspiration fonctionnaliste, les façades se caractérisent par la grande rigueur des lignes. De même, les pignons, autrefois parés de petit granit grossièrement équarri, donnent à l'édifice une allure monolithique d'un beffroi contemporain, qui tranche avec le bâti historique. À la base du pignon sud-ouest, une citation de Michel de L'Hospital (1558) est gravée dans la pierre : « Les Liégeois ont été plus que tous les ans domptés néanmoins ils ont toujours relevé leurs cretes ». L'aménagement des espaces publics fait partie de l'opération, et une longue galerie couverte relie l'ancienne Halle aux viandes (ASV) au bâtiment administratif. Initialement dégagée, l'esplanade était autrefois composée d'un pavage au dessin géométrique évoquant un acronyme de Liège (LIG), avant d'être recouverte de macadam pour faire place à un parking, sc



CENTRE  
A



## Restaurant (B8)

BÂTIMENT UNIVERSITAIRE  
1968

— André Jacquemin (coll. Michel Tilmann, Paul Hof et Nicole Beckmann)  
IDA : Luis Salazar, Léon Wulder, Ph. Lempereur, Georges Lonneux, Domenico Terrano, P. Debey, M. Parlon, Pierre Cordier  
MO : Université de Liège

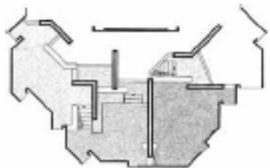
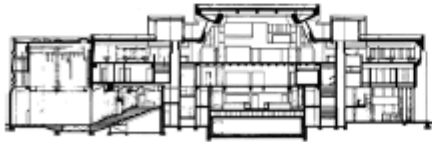
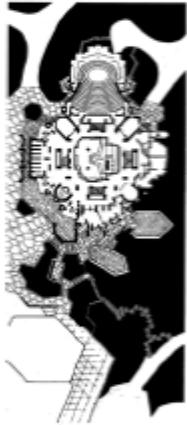
— Affectation actuelle : cafétéria et espaces polyvalents

— Boulevard du Rectorat, 9 - 4031 Angleur (Liège)

15

D'une conception originale, l'édifice se compose de quatre pavillons aux angles coupés, accolés à un carré central. Il présente des volumes marqués, percés de longues ouvertures étroites. L'emploi de béton, caractéristique des premiers bâtiments du Sart-Tilman, répond à la volonté d'utilisation d'un matériau commun, l'objectif étant d'harmoniser l'ensemble. À la symétrie extérieure s'oppose un rez-de-chaussée sinueux, presque labyrinthique, qui regroupe des espaces aux caractères variés : recoins confinés, zones en contrebas et hautes salles lumineuses. La conception joue sur les rapports à la lumière, au niveau ou au volume. L'étage intermédiaire, inaccessible au public, est à vocation logistique. Enfin, le dernier niveau comporte une vaste cuisine centrale autour de laquelle s'articulent quatre salles de montage places accessibles indépendamment par quatre escaliers partant du rez-de-chaussée.

Véritable belvédère, il offre une vue imprenable sur les horizons boisés. Une salle de spectacle de trois cents places complète le programme. L'implantation tire pleinement parti de la forte déclivité du terrain. L'architecte a su habilement exploiter cette particularité en jouant sur les différents niveaux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Ainsi, l'allure du restaurant varie selon l'angle de vue. Du côté nord, il prend un aspect trapu, tandis que sa façade tournée vers la vallée offre au regard de hauts murs où briques et baies vitrées sont largement présentes. Dressé au cœur de la zone nord du domaine, où la circulation est exclusivement piétonne, le restaurant assure la transition entre le secteur des sciences exactes et celui des sciences humaines. Son architecture forte lui donne le rôle de repère visuel et en fait un des bâtiments emblématiques de l'Université de Liège au Sart-Tilman. **DMC**



## Logements des Franchimontois

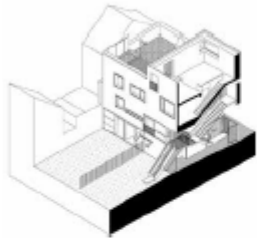
LOGEMENT PUBLIC  
1998-2008

Atelier d'architecture Georges-Eric Lantier  
(coll. Bertrand Tuvyts, Cédric Libert, Sébastien Duvet)  
Ing. : St. Greisch  
MO : Ville de Liège

Site lauréat pour l'architecture et l'énergie 2004 - nombre  
grand et tel d'Architecture de la Région - mention (coll. Habitat  
Individuel et collectif)

Rue des Franchimontois, 9-13

D 2



00

Le projet s'inscrit dans la logique publique de rénovation et d'assainissement urbain du quartier Saint-Léonard. L'appel d'offres concerne la démolition des immeubles existants et la création de trois logements sociaux pour des personnes en réinsertion, dont un pour une personne à mobilité réduite. L'atelier d'architecture, lauréat de l'appel en 1998, organise ces logements pour qu'ils

bénéficient chacun d'un espace extérieur privatif (deux jardins et un toit-terrasse). Leur desserte se fait latéralement, le long du milieu sud-est, par un « arvo » en rétroscène aux typologies régionales. La clarté de l'organisation des appartements, en zones de service, de circulation et de vie, émane de la première idée des architectes d'un aménagement en loft. Ac



© Elodie Ledure

## Athénée Liège Atlas pavillons « Chaville »

ÉCOLE  
1962

MO : Ministère des Travaux publics

Quai Saint-Léonard, 80

D 3

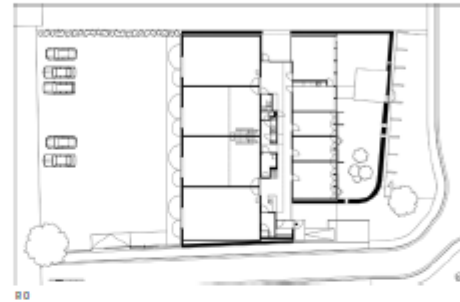


© Elodie Ledure

Au début des années 1960, la question de la préfabrication jusque là principalement centrée sur le logement, touche les infrastructures scolaires. Pour répondre à l'augmentation du nombre d'élèves, l'État se lance dans un programme de construction en privilégiant des solutions rapides et peu coûteuses et choisit le procédé mis au point à Chaville en France en 1959 par les architectes Eggler, Belmont et Silvy. Le système associant structure métallique légère, façades-rideaux avec profils en aluminium et pignons en panneaux sandwichs mis au point par Jean Prouvé est largement développé en France puis dans le Benelux par la S.A. Entreprises et Travaux qui en obtient la concession exclusive. Établis en retrait sur vaste parcelle autrefois occupée par l'arsenal, les deux bâtiments de l'âge II témoignent d'une aventure industrielle qui voit la multiplication de ce type de classes en Belgique. se

Les espaces d'entreprises de la SPI sont des centres destinés à accueillir des activités souvent débutantes, comprenant des bureaux et parfois des petits ateliers. Chaque localitaire y dispose d'un local propre et bénéficie de l'infrastructure commune. Sur une surface utile de 1 000 m<sup>2</sup>, le relais Vivegnès s'articule entre, d'une part, dix bureaux et quatre ateliers, d'autre part, une zone d'accueil avec secrétariat, une salle de réunion, un réfectoire et une salle de détente. Orienté d'ouest en est, le bâtiment est enclos dans une encoignée paysagère qui sécurise le terrain et dialogue avec les masses présentes sur le site. Les deux ailes (bureaux et ateliers, séparés par un couloir central sur la hauteur des deux niveaux) sont construites sur une trame régulière permettant l'utilisation d'éléments préfabriqués. L'encoignée est formée d'éléments en béton et terre cuite de réemploi. Le reste des façades est bardé de bois du pays. Des volets extérieurs pliables permettent de moduler la lumière. Déployés en drapeau à l'ouest, ils constituent d'efficaces brise-soleil. Ils se referment pour assurer la sécurité lors des périodes d'inactivité du site. Le projet accorde une attention particulière aux performances énergétiques (chaudière à condensation, ventilation

mécanique avec récupérateur de chaleur et puits canadien, citerne d'eau de pluie pour l'alimentation des sanitaires). Remarquable par son intégration dans le contexte paysager et social du quartier Saint-Léonard, l'Espace Entreprises s'inscrit dans le programme de réaménagement des espaces publics avoisinants par les mêmes architectes (place Vivegnès, future passerelle piétonne d'accès aux Coleaux de Vivegnès, A58) et la construction de logements (os). IV



00

## Espace Entreprises Vivegnès

BUREAUX, ATELIERS  
2005-2008

Maximilien Cornet /  
Atelier d'architecture Alain Richard  
(coll. Matthieu Loncke, Jean-Philippe Poisse,  
Monique Bronlet)  
MO : SPI

Rue de la Brasserie, 8

D 4



© Elodie Ledure



© Elodie Ledure

La maison personnelle de Charles Carlier est un manifeste de l'architecture moderne ligotaise. Nourri par les leçons du modernisme de l'entre-deux-guerres et par l'intérêt d'architectes de renommée internationale comme Harry Seidler, l'architecte choisit d'implanter sa propre maison sur un terrain fort escarpé – tout comme son collègue du Groupe E.C.A.U. Jules Morin (pe) –, de manière à profiter de la vue remarquable sur le centre-ville. Le site est planté de grands arbres et détermine le parti architectural : un volume qui s'étend sur la pente pour développer des façades latérales généreuses et tirer parti du meilleur ensoleillement possible. L'articulation des étages est inversée, présentant un seul niveau côté rue et se développant le long de la pente. La maison est marquée par une poutre de ceinture en béton armé qui détermine l'horizontalité de la composition, agissant comme une corniche. La façade à rue, discrète, est avouée, juste animée par les parois coulissantes du garage et l'intervention de P. Bury, un panneau vertical de béton bouchardé.

L'œuvre est placée au début du chemin d'accès qui côtoie la façade latérale, orientée sud et qui descend le profil de la pente pour rejoindre le niveau du jardin, au plus bas. Carlier utilise le niveau de plain-pied avec l'avenue pour y placer un hall d'entrée généreux et éclairé par un lanterneau, le séjour, le coin à feu, la salle à manger, la cuisine, un petit bureau et un grand garage. La cage d'escalier est située au centre du volume et profite de l'éclairage zénithal qui glisse dans les pièces adjacentes au travers de parois vitrées et coulissantes. Le séjour profite de deux ouvertures généreuses et d'une terrasse couverte par une pergola, protégeant la façade et accentuant la projection du volume. Les chambres à coucher et les salles de bains se trouvent à l'étage inférieur et sont distribuées autour d'un corridor central qui reçoit la lumière naturelle de la cage d'escalier. Le niveau plus bas sert à l'atelier, la buanderie et la chambre d'amis, face au jardin que l'architecte va aménager en grande terrasse, couverte par le porte-à-faux des chambres. MC

## Maison Carlier

HABITATION UNIFAMILIALE  
1956-1959

— Charles Carlier (Groupe E.C.A.U.)  
Ing. : Gilbert Lesage  
IDA : Pol Bury  
MO : Charles Carlier  
— Avenue de l'Observatoire, 233

H 31



COTE  
H



## Résidence Croix du Sud

IMMEUBLE À APARTEMENTS

1966-1968

Guy Vanhaken Dover

MO : privé

PIA d'architecture Robert Mookens, 1972 - deuxième prix

Avenue Constantin de Gerlache, 45

H 40



R +1



R 0

© Université de Liège, faculté d'architecture © Elodie Ledure

Cette réalisation est un modèle de rationalité constructive et d'efficacité organisationnelle. Le bâtiment isolé s'inscrit dans la pente du terrain : trois niveaux à rue, quatre sur jardin plein sud. Le plan carré distribue les appartements suivant un dispositif croisé : quatre traversant et deux sur jardin, en butée sur les caves et les garages à rue ; un plan symétrique, l'escalier au centre, la vie commune sur terrasse au sud. Le principe constructif favorise les composants standardisés et donne un rôle essentiel à l'acier. La grille structurelle de 3,65 m fonde le plan et projette une grille modulaire en façade qui orchestre la composition des pleins et des vides. Le parement - des cassotes préfabriquées en acier laqué blanc - recouvre les parties

habitées. Depuis la rue, un parvis met en scène une grande villa : un socle en bois marqué par l'avent d'une entrée axiale et le bel étage enveloppé dans une peau soyeuse en rondo-bois. Pourtant cette figure résulte d'un plan flexible aux critères strictement pragmatiques. Ce système peut générer une typologie. On le voit bien se disperser et initier un plan-masse aux formes analogues et variées. Pas d'absolu dans la démarche, les maîtres mots qui conduisent l'expérimentation sont la structure, l'organisation et l'économie. L'idée est de trouver un principe applicable à toutes sortes de configurations et de programmes. Un système mixte conjuguant une assise en dur et une superstructure en acier à la mise en œuvre à sec rapide. ca.



© Elodie Ledure

La maison s'inscrit dans les dispositions de la loi de Thyry (1948) visant à lutter contre la crise du logement qui sévit au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Pour cette habitation à budget réduit, l'architecte utilise des matériaux économiques : briques de schiste, hourdis de terre cuite, béton. Exhaussée vers 1961, la construction compte quatre chambres ainsi qu'un bureau destiné à l'atelier de l'architecte. Elle est implantée sur un terrain joignant deux rues en fort dénivelé et présente des façades différentes composées selon leur situation. Celle de la rue Marcel

Thiry se distingue par la rigueur et la sobriété ; sur une parcelle très étroite et hors d'alignement, Roland Lecomte rétablit en roc, récupérant l'alignement grâce à une gaine technique en ressaut partant du rez-de-chaussée jusqu'au deuxième étage. Avenue de Gerlache, en rocil derrière un jardinet, elle présente un côté lyrique, avec un mur percé de briques de verre et un auvent en béton prolongeant le raccordement à la cheminée du voisin. L'immeuble Raymond Bureau (1957) qu'il réalise à l'angle des deux rues est traité dans une écriture maîtrisée et plus retenue (1958). sc



© Elodie Ledure

## Maison Lecomte

HABITATION UNIFAMILIALE

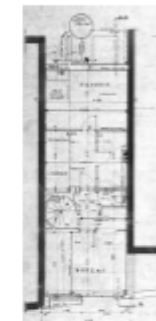
1958

Roland Lecomte

MO : Roland Lecomte

Rue Marcel Thiry, 44 et avenue Constantin de Gerlache (à côté du n° 5)

H 42



R +1

© Archives Roland Lecomte

Les deux maisons à front de rue prolongent et déclinent les principes mis au point à la résidence Croix du Sud (1968). Une base maçonnerie reprend un Moccino en acier préfabriqué : squelette porteur, mais aussi, dans ce cas, plancher et, bien entendu, le parement. Le programme de vie se situe au dernier niveau et dégage une terrasse commune, en contrebas d'un jardin escarpé.

Un plan ingénieux et compact articule les fonctions : le moindre centimètre carré est rentabilisé. À rue, une figure unique associe les deux logements et donne à voir l'image d'un socle rustique en béton cyclopéen coiffé d'un contenant. Image rude, sans fioritures de l'habitat minimum qui assume le fait construit, techniquement maîtrisé et toujours d'actualité. ca.

## Maisons jumelées

HABITATION UNIFAMILIALE

1976-1977

Guy Vanhaken Dover

Ing : Bt Lhoué et Mahieux (Paris)

MO : Cécile Wauters (n° 16), M. Vasseux (n° 18),

Rue Albert Mocka, 16 et 18

H 43



R +1

© Archives Guy Vanhaken Dover 263

## Maison Withofs

HABITATION UNIFAMILIALE

2004 (phase 1), 2012 (phase 2)

Atelier d'architecture Pierre Monseau (coll. Allison Tourré, Daphné Rémer, Eric De Tiege)  
Ing : Bureau Delta - Aloïs Brula  
MO : privé

Avenue Constantin de Gerlache, 50

H 41



R +2

262



© Elodie Ledure

Un atelier d'architecture avait été bâti en 1982 sur cette parcelle exiguë et à forte déclivité, dans le prolongement de la maison à palier de l'architecte Ph. Sonne (Chemin des Cèdres, 41). Ses occupants y vivaient sur un seul niveau, comme dans un appartement. L'extension de briques foncées a permis de réorganiser les espaces de vie sur plusieurs étages et de modifier l'accès à la maison. Implantée parallèlement à la rue, elle surplombe et englobe l'habitation initiale. La distribution des fonctions est inversée : les chambres se trouvent au rez, le premier est dédié au séjour, tandis que la cuisine s'épanouit dans les arbres, au second étage, en relation avec une terrasse aménagée sur le volume préexistant. Les ouvertures principales sont latérales et offrent des vues sur la végétation. Une seconde annexe, plus basse, a été construite à front de rue (phase 2). ACCO



© Elodie Ledure

## L'Université de paix

CENTRE COMMUNAUTAIRE  
1958-1961

Jean Godart et André Dorrier  
MO : asbl Université de paix (père Pire)  
CA : Chantaline de Neuville

PSA ven de ven, 1964 - 2<sup>e</sup> mention

Rue de la Paix - 4500 Tihange (Huy)

L 34

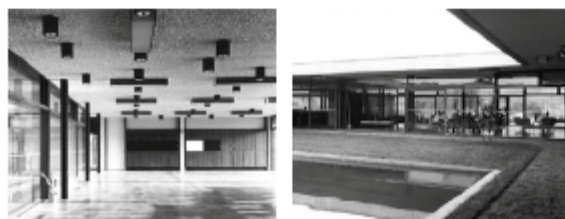


© Elodie Ledure

L'Université de paix est fondée en 1960 par le père Pire du couvent de la Sarte à Huy, qui vient de recevoir, deux ans plus tôt, le prix Nobel de la paix ; souhaité comme un lieu de rencontres et d'échanges internationaux pour la jeunesse, le projet s'inscrit comme une lie - à l'instar des lies de Paix, que le dominicain fonde en 1962 - dans le paysage improbable de la vallée de la Meuse, à Tihange. Le programme se glisse entre les deux dalles en béton armé du parvis et de la toiture, dans la maille structurale de 5 x 10 m des poutrelles en acier. La mécanique spatiale et sa rude matérialité construite se résument à deux plans horizontaux texturés, la transparence complète des fenêtres et portes (châssis bois) pour rejoindre le ciel du patio ; et, enfin, des écrans en briques mécaniques pour arrimer le vide principal et enclore les espaces privés et techniques. Mais il y a plus à y voir : le socle, en lévitation au-dessus du terrain naturel, forme une scène à la géométrie abstraite qui organise toute la représentation. Le point focal du plan d'eau fonde le carré du patio central, lui-même inscrit dans le carré du péristyle, figure typique d'un parallélogramme claustral. Il n'y a pas de couloirs à proprement parler, mais deux circulations en spirale ; l'une autour du patio, l'autre autour de la construction sur le tapis autonome du parvis, qui convoque un fragment de nature strictement plantée. La boucle est bouclée, l'île universelle moderniste a pris corps. Bien que dénatée, abritant aujourd'hui le Centre d'économie sociale de Huy (le Centre Nobel), la réalisation - qui décline magistralement les préceptes modernistes de l'École de Chicago et spécifiquement la syntaxe expérimentée par l'agence Skidmore, Owings & Merrill où Jean Godart effectue son stage en 1957 - peut et devrait raisonnablement être réhabilitée. ca.



© H. VAN DER BRUG



La piscine couverte est érigée sur un terrain resté libre, à côté de la piscine extérieure des années 1950. Le complexe se démarque en particulier par la grande toiture en forme de pyramide tronquée. Les immenses poutres en bois collé qui la soutiennent délimitent un vaste espace intérieur qui s'étance progressivement au-dessus des bassins, alors que les baies vitrées latérales ouvrent

les relations visuelles vers l'extérieur. La cathédrale panoramique du premier étage se singularise par le dessin de ses parois de verre inclinées. Pour accueillir les fonctions annexes (accueil, vestiaires, logement du concierge), le bâtiment principal est complété par un embellissement de volumes à toiture plate, organisés de manière symétrique par rapport à l'axe du hall d'entrée. La



© Elodie Ledure

## Piscine communale

PISCINE  
1978-1979

Guy Cyplet (coll. A. Hougardy)  
Ing. : O. Wilmour / Henri Jaurehormé et Paul Joassin  
MO : Ville de Huy

Avenue Godin-Perrajon, 5 - 4500 Huy

L 35



## Agence P&V

BUREAU  
1997-1999

Atelier d'architecture Pierre Hebbelinck  
(coll. Alain Richard, Gil Honoré, Jean-Michel Sojic)  
MO : P&V Assurances

Rue Saint-Remy, 1 - 4500 Huy

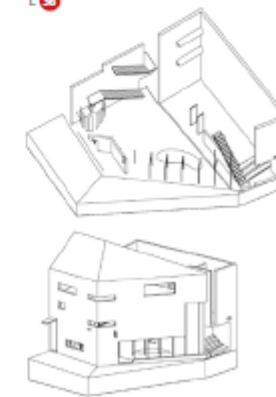
L 36



© Elodie Ledure

À la fin des années 1990, la stratégie de changement d'image des assurances P&V conduit au déploiement d'un réseau de quatre-vingts nouvelles agences dans tout le pays. Le cahier des charges général vise des valeurs de dynamisme et de renouveau. Pour l'agence de Huy, ces normes se traduisent notamment par les grandes vitrines qui illustrent l'ouverture et la proximité avec la clientèle. Le projet témoigne, par ailleurs, d'une intégration

à un contexte particulier, puisqu'il cicatrise la saignée routière des années 1960, tandis que les briques rouges rappellent les murs de l'église baroque voisine. Le projet est adapté à la réglementation sur les centres anciens protégés, qui a imposé la toiture à versants. Pierre Hebbelinck réalise également l'agence P&V à Waremme (avenue Helne Astrid), qui, comme ce projet, est présentée au pavillon belge à la Biennale d'architecture de Venise en 1996. La



MEUSE MOUVINE

L

## **V. Exemples :**

### **2. La remise en cause du *Mouvement moderne***

## Maison Lambotte

HABITATION UNIFAMILIALE  
1967

— Charles Dumont  
— MD : René Lambotte

— Rue du XII Août, 50 – 4050 Chaudfontaine

J 56



00

Au milieu des années 1960, l'influence de l'architecte Jacques Dupuis est manifeste auprès de nombreux praticiens belges. Admiratif de celui qu'il considère comme son maître, Charles Dumont réalise une série de maisons blanches aux articulations complexes, en rupture d'angle droit. À l'aube de sa carrière universitaire, le docteur Lambotte cherche, sur les hauteurs de Chaudfontaine, un lieu où se construire un cabanon pour le week-end, mais, séduit par le site, lui et son épouse transforment leur projet de chalet en celui d'une résidence principale. Ils contactent leur ami Jacques Gillet qui ne peut répondre efficacement à la demande, à ses contraintes et ses limites ; celui-ci leur glisse le nom de l'architecte, dont l'énergie, la fougue et l'exigence lui semblent de nature à correspondre au mieux au profil recherché. La visite de quelques réalisations achevées de les convaincre : un intense contact humain s'établit. Visite du terrain, puis du domicile de l'époque : René Lambotte parle d'une expérience formidable, du besoin de longues discussions philosophiques qui dépassaient le cadre du travail, de l'affrètement entre l'esprit éthéré de Dumont et de son propre mental scientifique ». L'architecte exploite les affinités avec l'œuvre de Gillet (cas) pour réaffirmer qu'un mur n'est pas

nécessairement droit ». Le terrain est préservé au maximum, conservé dans son état originel. Une terrasse se découpe pour respecter un arbre, contourner les myrtiliers, les bruyères et les bouleaux. La maison s'implante en haut, face à la ligne des crêtes du site, pour profiter des vues et du sud et s'ouvrent les locaux de jour, raccordés au coin de feu cylindrique. La cuisine et la zone des parents sont à l'est. La déclivité permet de placer le quartier des enfants sur les garages, laissez un demi-niveau en contrebas. Ces dispositions assurent à la fois des possibilités de contact et d'isolement. On accède par le couloir, entre les murs de deux ailes, où la porte agit comme un filtre. Refuge, la maison s'ouvre pourtant sur la nature et encore davantage lors de chaque extension (1971, 1977). Les habitants y voient le fait que l'architecte, en plus de chercher à connaître leurs désirs, a tenu à découvrir leur personnalité, à les rencontrer au plus profond d'eux-mêmes. AR



© 2005 J. L. B. 001

334



## Casino de Chaudfontaine

CASINO, HOTEL  
1938

— Léon Stynen  
— IA : Van Vlasselaer  
— MD : Société Immobilière de Chaudfontaine

— Esplanade, 1 – 4050 Chaudfontaine

J 57

À la fin des années 1930, les édiles de Chaudfontaine – cité thermale courue dès le XVIII<sup>e</sup> siècle – se lancent dans la modernisation des infrastructures touristiques, dont celle du vieux Arsenal datant des années 1860. L'architecte anversois Léon Stynen, auteur des casinos de Knokke (1928) et de Blankenberge (1929-1931), est appelé à concevoir le nouveau complexe. Installé sur une longue parcelle située entre la gare et la Vedre, le bâtiment compte un grand hall, une vaste salle de jeux, un restaurant, un bar, un dancing et divers locaux administratifs et techniques. De nombreuses peintures murales réalisées par Van Vlasselaer (disparues) égalaient les espaces réservés au public. Stynen développe un langage qui manifeste un recul par rapport au modernisme radical. La façade principale est entièrement recouverte de dalles de schiste ardennais, matériau naturel que l'architecte avait déjà exploité l'année précédente dans la villa Van Thillo à Ekeren (Anvers). Plus lyrique, la façade méridionale ondule en dialoguant avec la rivière située en contrebas. De l'autre côté de l'esplanade destinée pour l'occasion, l'architecte édifie le Palace-Hôtel en reprenant la même combinaison de schiste ardennais et de briques de parement claires, mais dans une composition plus élémentaire. Le bâtiment comptant trente-six chambres et six appartements est établi en parallèle avec le casino – de sorte que l'ensemble présentait à l'époque une grande cohérence architecturale. Les multiples transformations (remplacement des parements, suppression de l'austère, etc.) ont largement effacé l'écriture architecturale initiale. sc



335



© Elodie Ledure



© Elodie Ledure

Construite en partenariat avec René Gretsch en tant qu'ingénieur-consultant et le sculpteur Félix Roulin qui travaille sur les développements formels, la maison du frère de l'architecte constitue un fait exceptionnel – un acte de résistance – dans le contexte architectural belge. La radicalité de son expression organique lui confère le statut de sculpture(s) habitable(s). En plan, elle se présente comme une structure multifocale. Quatre foyers se dégagent au sud (séjour), à l'est (bureau, vestiaire, chambre et salle de bains), à l'ouest (salle à manger et cuisine) et au nord (chambres des enfants et salle de bains). Si le sol et les deux cheminées ont été construits selon des techniques conventionnelles, les murs ont été réalisés avec du béton projeté sur une fine maille d'acier, par un procédé de gunnaging utilisé à l'époque pour la réparation des hauts-fourneaux. L'aspect extérieur est dominé par le jeu libre des voiles de la toiture et des façades qui s'incurvent à la manière de rubans. Les courbes sont fermes et nerveuses. Entre les murs se dégagent les embrasures combiées par des vitres fixées à même le béton au moyen de silicone transparent. Les fonctions d'éclairage et de ventilation ne se recoupent que très peu : seuls pivotent de petits ouvrants dont le châssis est monté sur d'épaisses lames de verre. Pour assurer l'isolation intérieure, l'architecte a fait revêtir l'ensemble des murs de polyuréthane projeté laissé apparent ; sans aucune contrainte imposée à son expansion, la mousse présente une texture, une couleur et des reliefs uniques. Cette disposition contribue à conférer à l'espace une grande cohérence, encore renforcée par la quasi-absence de portes et d'escaliers : on est conduit d'un niveau à l'autre par des rampes en faible pente. Reconnue à l'international, révélant une attitude proche de Frederick Kiesler (Endless House), d'André Bloc et Jacques Coullie en France, la maison-sculpture reste la construction majeure de Jacques Gillot qui a préférentiellement consacré sa carrière à l'enseignement à Liège et à la recherche appliquée (K20). L'influence de la pensée organique de l'architecte américain Bruce Goff – rencontré par Gillot après un voyage en 1963 sur les traces de Frank Lloyd Wright aux États-Unis –, invité en conférence à Liège, est manifeste ; elle trace un sillage dans lequel des architectes locaux s'inscriront (H. Chaumont, É. Fumémont, B. Herbecq). **PHÉ ET TM**

## Maison-sculpture

HABITATION UNIFAMILIALE

1967-1968

Jacques Gillot, René Gretsch, Félix Roulin  
MD : M. Gillot

Aux environs de Liège

G 15



## Maison Christ

HABITATION UNIFAMILIALE  
2008-2011

Atelier d'architecture Nélie-Delincé  
(Yves Delincé)  
Ing.: Stabli D (Denis Schumer)  
MO: M. Christ

Prix Grand Prix d'Architecture de Région 2010 - mention  
(cat. Logement individuel et collectif)

Rue du Thier-à-Liège, 165

D 14



R 0, R +1, R +2

Sur les hauteurs de Liège, entre ville et campagne, cette rénovation a permis de transformer une maison dite insalubre en habitation basse énergie de 115 m<sup>2</sup>. Le bâtiment, semi-mitoyen, s'inscrit dans un ensemble de petites maisons minières. Pour garantir son intégration après la nouvelle intervention, le projet respecte les gabarits en place et le principe fonctionnel des habitats de l'époque. La maison est construite en ossature bois et ses façades sont bordées d'ardoises et de tôles laminées, un choix défini par une réflexion sur les matières et les teintes urbaines. Malgré une surface au sol réduite (42 m<sup>2</sup>), un travail sur la verticalité des espaces et les relations entre les différents niveaux offre aujourd'hui aux habitants de nouvelles perspectives intérieures et de nombreuses prises de lumière naturelle. **ACDE**



© Elodie Ledure

## Maison Van Spauwen

HABITATION UNIFAMILIALE  
1960

Nicolas Simon, Lucien Nahon  
MO: Van Spauwen

Exhaussement: Dany Lacomble

Boulevard Hector Denis, 363

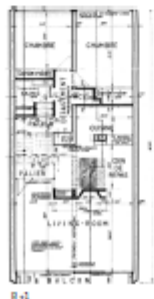
D 15

Située sur un boulevard de contournement de la ville, cette maison avec cabinet médical s'étend sur trois niveaux. Le rez-de-chaussée, avec l'entrée et le garage, est animé par une paroi de briques ajourées. La façade comporte de nombreux éléments métalliques, dont un auvent. Le second étage, en retrait, se décline en terrasse, aujourd'hui en partie sous

une toiture incurvée (ajout ultérieur). En 1973, les architectes achèvent une autre habitation unifamiliale intéressante dans la rue (n° 395), à la fois intégrée dans le front bâti du boulevard et s'en distinguant par le volume et la couleur blanc uni, sur deux niveaux - le premier comprenant un garage au rez-de-chaussée, le second traité comme un bel étage. **FF**



© Elodie Ledure



R +1

Dans l'ancien quartier de charbonnages du Thier-à-Liège, cet ensemble de trente-neuf logements sociaux résulte d'une opération conjointe de pouvoirs publics, initiative déclinée simultanément ailleurs en Wallonie (notamment à Mons et Namur). Aux articulations de l'implantation, trois immeubles abritent sept appartements, prolongés par trente-deux maisons unifamiliales à deux niveaux, disposant chacune d'une terrasse et d'un jardin privatif, pour une centaine d'habitants au total. Élève de Jean Barthélemy et ancien collaborateur de Charles Vandenhove et René Gretsich, l'architecte conçoit un projet que l'on peut considérer comme un manifeste du *Nouvel urbanisme*, réinterprétant les typologies locales architecturales et urbanistiques. Abritant en sous-sol quarante emplacements de parking,

caves et locaux techniques, le complexe est structuré en surface autour d'une rue intérieure qui s'évase vers le haut en placette et s'étiole en venelles. Pierre Arnould accorde une attention particulière à l'inscription de la cité dans le paysage vallonné et verdoyant du quartier, affirmant la volonté d'épouser le site, ainsi que de l'inscrire en harmonie avec le contexte bâti des deux rues, tant dans la volumétrie des immeubles que par l'emploi de matériaux régionaux : brique en terre cuite de Mariembourg, pierre calcaire de Vinalmont, châssis de fenêtre en bois peint (rouge côté sud, bleu côté nord), couverture en alliage de zinc, cuivre et titane. Les abords ont été aménagés juste après la réalisation du premier ouvrage, comme pour le mobilier urbain, particulièrement soigné : points d'éclairage, bancs, fontaine. **FF**

## Cité du Bernalmont

LOGEMENT PUBLIC  
1978-1984

Pierre Arnould (coll. Didier Ange, Catherine Biernaux, Michèle Cabay, Patrick Kelly, Albert Maccan, Brigitte Massart, Jean-Louis Seronvax)

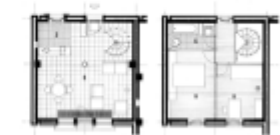
Ing.: René Gretsich  
MO: Société de développement régional de Wallonie (SDRW), Ville de Liège, Société coopérative La Maison liégeoise

Rues Chapeauville, 1-19 et Renard, 262-292

D 16



© Elodie Ledure



R 0 et R +1 (partiel)



© Elodie Ledure



R 0 (partiel)



R -1 (partiel)

## Maison Herbecq

HABITATION UNIFAMILIALE  
1978-1980

Bernard Herbecq (coll. Gilles Brelat)  
MO : B. Herbecq

Rue Zenobe Gramme, 19 - 4540 Jehay (Amay)

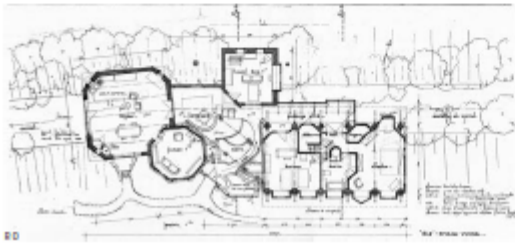
L 30

L'œuvre de jeunesse de Bernard Herbecq illustre le climat de contestation de l'après-Mai 68. Diplômé depuis quatre ans, marqué par la personnalité de Jacques Gillot et les expérimentations de terrain menées en parallèle à son atelier, l'architecte, disposant de peu de moyens, mais impatient de construire, acquiert en 1977 un terrain vicinal improbable, tout en longueur et structuré par l'assiette surélevée du tram. De cette contrainte naît l'épine dorsale de la maison, une galerie vitrée s'élargissant en serre côté sud, sorte de rue intérieure où s'accrochent des volumes écaillés et nettement individualisés. En réponse au climat social de l'époque, chacun dispose de son domaine : alors que l'architecte s'aménage un atelier au sud, auquel se superposent les chambres,

sa femme dispose d'une pièce de travail au nord. Les pièces communes - séjour et humoir - sont groupées à l'ouest. En grande partie mené en autoconstruction, le chantier privilégie l'ossature bois, un matériau que l'architecte maîtrise avec la fabrication de meubles qui, faute de commandes à ses débuts, devient progressivement un aspect essentiel de son travail. À l'intérieur comme à l'extérieur, le caractère autoconstruit est accentué par un volontaire patchwork de matériaux, ponctuellement animé de couleurs vives ou de clins d'œil à l'architecture vernaculaire. Les châssis de récupération de l'aile est, éclairant chambres et atelier, évoquent la *Mémé* de Lucien Kroll (1970-1972), découverte avec bonheur quelques années plus tôt au hasard d'une visite de la cité du Kapelleveld. **CH**



© M. Herbecq



00

La première construction neuve de ces deux architectes se place sur un terrain ingrat ayant un relief escarpé, de la roche en sous-sol et 3 m de dénivelé par rapport à l'accès au terrain. La parcelle s'inscrit elle-même dans une zone d'habitat rural d'intérêt paysager. Partant de ces contraintes et du programme destiné à un couple et deux enfants, l'habitation prend la forme d'un volume compact, placé dans l'un des coins de la parcelle pour entailler au minimum le terrain et épargner la végétation. Le maître de l'ouvrage souhaitant réaliser une grande partie des travaux, la maison est réfléchie sous l'angle de l'autoconstruction. Une réflexion qui renforce la volonté architecturale en obligeant les architectes à simplifier les détails pour faciliter la mise en œuvre de matériaux accessibles. **AC**



© Elodie Ledure

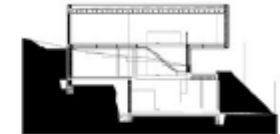
## Maison MS

HABITATION UNIFAMILIALE  
2004-2007

Martial Durnez architectes  
Ing. : Etudes Techniques  
MO : privé

Route de Bienomarq, 195b - 4520 Huccorgne (Wanze)

L 31



## Maison Marchal-Van Hees

HABITATION UNIFAMILIALE  
1994-1995

Bernard Herbecq  
MO : M. et Mme Marchal-Van Hees

Rue de Bonne Espérance - 4500 Tilhange (Huy)

L 32



© Elodie Ledure



00

Le bâtiment adopte un parti vertical afin d'être visible dans le contexte d'un terrain en pente couvert d'arbres fruitiers. Le plan adopte une organisation mécanique - plusieurs volumes aux formes arrondies s'embossent autour du tambour abritant l'escalier central. Depuis le sud, la maison présente une composition symétrique, avec une dilatation du séjour sous forme de tente. L'architecture organique austère accorde la priorité aux espaces, à la circulation et à la lumière. Ludiques, les toitures évoquent des ailes protectrices. L'ensemble dégage un caractère expressif, sculptural et énigmatique qui a surpris certains riverains lors de la construction. La simplicité est néanmoins voulue pour les matériaux, laissés bruts : blocs de béton de couleur grise, parements de bois, toitures incurvées en zinc. **LA**

Sur une parcelle étroite en fort dénivelé, le projet épouse le profil naturel du sol, préservant le dépaysement visuel vers le vallon boisé depuis les habitations voisines. Couvert de bardage et d'une toiture en cuivre à joints debout, le volume principal est encastré dans la pente et reprend, au niveau supérieur, l'entrée privative, les circulations verticales ainsi que séjour et cuisine. Au niveau inférieur se développent

les bureaux et salle de réunion. Une circulation extérieure latérale permet de distribuer ces deux fonctions indépendamment l'une de l'autre. Enterré et masqué par une haie, le volume secondaire en briques tonnées accueille, chambres, pièces d'eau et services sous une toiture plate végétalisée. La gamme rustrique de matériaux, aux toitures étonnantes, s'inscrit dans une recherche de mimétisme avec le contexte bâti et non bâti. **TM**



© Elodie Ledure

## Maison Donckels-Desirotte

HABITATION UNIFAMILIALE  
2004-2007

Quatre Architecture (Nathalie Donckels, Gilles Desirotte)  
MO : Nathalie Donckels, Gilles Desirotte

Rue Bonne Espérance, 18b - 4500 Tilhange (Huy)

L 33



00

**... et 380 autres projets à  
découvrir dans le livre !**

**Merci de votre attention !**

